



PREFET DE L'OISE



Coronavirus – point de situation dans l'Oise

7 mars 2020

Depuis le 25 février, les investigations actives menées par les services de l'Etat et les acteurs de santé ont permis le diagnostic de plusieurs cas de coronavirus Covid-19 dans l'Oise. Depuis le 25 février, l'ARS Hauts-de-France a mis en place une cellule de crise en lien avec la Préfecture de l'Oise, la Cellule régionale de Santé publique France, les SAMU, le Centre d'appui pour la prévention des infections associées HdF et les établissements de santé concernés. Cette cellule est mobilisée jour et nuit, afin de détecter les cas, isoler et prendre en charge les malades, rechercher les personnes ayant été en contact avec les malades.

110 cas confirmés en lien avec le cluster de l'Oise

Le dernier bilan présenté par le Directeur général de la santé fait état de 110 cas confirmés en lien avec le cluster de l'Oise. Trois décès supplémentaires de résidents de l'Oise sont à déplorer :

- un homme né en 1926 et résidant à Creil (Oise). Suite à la dégradation de son état de santé, il avait été pris en charge au GHPSO, site de Creil.
- un homme né en 1955 et résidant à St Vaast les Mello (Oise). Suite à la dégradation de son état de santé, il avait été pris en charge au GHPSO, site de Senlis.
- une femme née en 1937 et résidant en Ehpad à Crépy-en-Valois (Oise). La patiente était prise en charge au CH de Beauvais.

A ce jour, sept décès de résidents de l'Oise sont à déplorer.

Conformément aux recommandations de Santé publique France, un test biologique Coronavirus a été réalisé pour ces patients au regard des signes de syndrome respiratoire qu'ils présentaient.

Organisation des hôpitaux et établissements médico-sociaux

GHPSO – site de Creil

Le service de réanimation reprend progressivement son activité depuis le 4 mars. 5 lits sur 9 sont ouverts à ce jour. La réouverture de 6 lits en unité de soins continus est prévue pour mercredi 11 mars. 9 lits dédiés aux patients confirmés Covid-19 sont par ailleurs ouverts.

Centre hospitalier de Crépy-en-Valois

Dès la confirmation de plusieurs cas au centre hospitalier de Crépy-en-Valois, des mesures ont été prises par l'établissement pour prévenir la circulation du virus.

- Suspension des entrées et admissions dans l'ensemble des services.
- Confinement en chambre des résidents et des patients à l'exception de l'unité Alzheimer qui accueille des personnes déambulantes et pour lesquelles la mesure s'applique dans la limite de sa faisabilité.
- Service des repas en chambre.
- Suspension des animations.
- Mise à disposition de matériel de protection pour les personnels en contact avec les personnes malades
- Suspension des visites jusqu'au mercredi 11 mars.
- Tests des patients et résidents avec des symptômes d'IRA, avec l'appui d'un hygiéniste du CHU Amiens et d'un réserviste épidémiologiste.

Une demande de renforts de la réserve sanitaire a été effectuée par l'ARS.

Etablissements médico-sociaux

La Direction générale de la santé a transmis ce jour à tous les directeurs d'établissements et services accueillant des personnes âgées et personnes en situation de handicap, une information sur la conduite à tenir envers les professionnels et publics (familles et personnes accueillies) en stade 2 de l'épidémie de coronavirus COVID-19.

Le plan bleu a été activé dans tous les établissements médico-sociaux. Ce plan est piloté par la direction de chaque établissement et prévoit la mise en œuvre de rapide de moyens supplémentaires pour faire face à une situation exceptionnelle, incluant par exemple le rappel de personnels.

Il convient dans tous les établissements de limiter les visites de personnes extérieures, en particulier pour les personnes fragiles. De façon plus générale, les visites auprès des personnes âgées qu'elles soient à domicile ou en établissement sont déconseillées.

Fermeture des crèches et établissements scolaires de l'Oise

La Premier ministre a annoncé le 6 mars la fermeture, à compter du lundi 9 mars, et pour 15 jours, des crèches, maternelles, école, collèges et lycées de l'Oise. Le Premier ministre a précisé que cette mesure n'était pas prise parce que ces lieux seraient plus dangereux que d'autres mais pour limiter les contacts et freiner la progression du virus, alors qu'il est difficile de faire respecter l'ensemble des consignes et gestes barrières aux enfants. Il a par ailleurs rappelé que les enfants semblent échapper aux formes graves de la maladie.

Mesures de gestion concernant les établissements scolaires de 9 communes du cluster

Collège Jean-de-la-Fontaine

Des évaluations médicales ont été proposées aux élèves et personnels de l'établissement où enseignait le professeur décédé dans la nuit du 25 au 26 février. Les consultations médicales se sont tenues sur place, lundi, mardi et mercredi. Elles ont révélé un seul cas positif au coronavirus, chez un élève.

Lycée Jean-Monnet

Les investigations actives menées par l'ARS et les acteurs de santé ont permis le diagnostic de cas de coronavirus Covid-19 au lycée Jean Monnet de Crépy-en-Valois. Les recherches concernant les élèves et les personnels avec lesquels ces malades ont été en contact rapproché, a permis d'identifier 450 élèves et 130 enseignants. Sur les 53 prélèvements effectués, 9 d'entre eux sont se révélés positifs. Les personnes concernées sont toutes adultes.

Cellule d'information au public

La cellule d'information du public départementale (03 44 06 10 60) a été ouverte en préfecture de 8h00 à 19h00. Une cellule d'information du public a été mise en place pour répondre aux questions des habitants des Hauts-de-France directement concernés par les cas de coronavirus : 03 20 30 58 00. Elle est ouverte tous les jours de 8h30 à 21h. Un numéro vert national répond par ailleurs aux questions des français sur le coronavirus, de 08h à 21h sept jours sur sept : **0 800 130 000**.

Retrouvez également toutes les informations sur gouvernement.fr/infocoronavirus.